

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux de Séant du 22 février 1883.

Suivant l'ordre du jour, l'honorable sénateur Chodras proposait  
appuyé par l'honorable sénateur Hignier que le bill C-82 relatif à la  
modification de la loi sur l'administration de la voirie municipale de Saint-Louis  
soit renvoyé à une deuxième fois.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est ainsi lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Chodras proposait appuyé par l'honorable  
sénateur Hignier, que le bill soit renvoyé au comité permanent des trans-  
ports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat  
J. B. MacNeill.